

LE RESEAU BATIGERE ET EDF RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT SUR LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Fort du succès rencontré par les trois conventions précédentes, le Réseau BATIGERE représenté par Dominique DUBAND et EDF, représenté par Jean-Pierre FREMONT ont signé le 14 février 2018 à Paris, une quatrième convention de valorisation des CEE (Certificats d'économies d'énergie).

Etabli pour une durée de 3 ans, cet engagement vient confirmer l'intérêt de ce partenariat lancé en 2008 entre les deux structures. En effet, grâce aux trois conventions précédentes, les opérations de



réhabilitation, de modernisation, de maintenances (menées sur plus de 30 000 logements) et les constructions neuves ont permis de produire plus de 3,4 TWhc (Térawattheure cumac) dont près de 1,4 TWhc au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique. Le succès de cette convention repose avant tout sur un fort engagement des équipes opérationnelles dans le cadre de la valorisation les volumes de CEE.

Démarche à fort impact environnementale, cette association a permis une diminution des émissions de CO₂ du patrimoine de plus 635 000 tonnes. De même, la dernière convention (2014-2017) a permis aux ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) du Réseau BATIGERE une valorisation financière issue de la production de CEE.

Au regard du succès de l'opération et pour la première fois depuis la mise en place de ce dispositif, des ESH hors du Réseau BATIGERE ont souhaité

bénéficier de cette démarche écoresponsable en s'associant à cette nouvelle convention 2018-2020. L'objectif défini pour cette période de 3 ans est d'assurer une production d'environ 2,5 TWhc.

A l'occasion du Congrès USH de septembre 2017 et en parallèle de ce projet, le Réseau BATIGERE et EDF, ont souhaité renforcer la mise en commun de leurs expertises, en formalisant la signature d'une convention de partenariat en matière de recherche et développement.

Des problématiques, telles que la création de références carbone, la sobriété énergétique, l'accès à la mobilité électrique ou encore la sensibilisation des ménages aux écogestes et notamment l'accompagnement spécifique de ceux en situation de précarité énergétique seront investies au travers de groupes de travail pluridisciplinaires associant les équipes des deux structures et plus largement l'ensemble des partenaires volontaires.

Outre cette convention CEE, les équipes d'experts du Réseau BATIGERE et d'EDF s'associent autour de nombreux projets. Parmi ceux-ci, figurent, la mise en place d'un espace numérique partagé au cœur des Quartiers Prioritaires de la Ville en vue de sensibiliser les habitants aux enjeux des économies

d'énergie, la réflexion autour d'une opération « tout électrique » à Clichy ou encore des travaux sur la gestion de la consommation d'énergie en habitat collectif.

A propos de BATIGERE

Le Réseau **BATIGERE** est un acteur significatif du logement social français.

Rassemblés autour de valeurs communes, ses membres partagent la même ambition, favoriser l'accès au logement du plus grand nombre. Avec un patrimoine total de plus de 120 000 logements, cet ensemble d'acteurs de l'habitat permet à plus de 230 000 personnes de se loger sur l'ensemble du territoire national.

En 2017, le Réseau **BATIGERE** s'organise autour de 17 structures dédiées à l'habitat implantées sur des territoires dédiés favorisant ainsi la proximité dans ses relations avec ses parties prenantes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.batigere.fr

Contact presse : Adrien de CHADIRAC
adrien.dechadirac@batigere.fr
Twitter : @Adriendecha
06 38 93 36 84 / 03 87 39 56 84